

# POLITIQUES PUBLIQUES

2019-2020

## POLITIQUES PUBLIQUES

Le chemin vers les changements concrets et durables peut être très long, surtout lorsqu'il s'agit de questions législatives et politiques.



MADD Canada préconise depuis longtemps des politiques publiques qui ont le potentiel de devenir des outils efficaces dans la lutte contre la conduite avec capacités affaiblies. Nous effectuons depuis 1998 des examens réguliers des lois fédérales, provinciales et territoriales en vue de formuler des recommandations politiques et législatives pour réduire davantage les taux de conduite avec capacités affaiblies. MADD Canada se voue à faire les recherches qui s'imposent pour cerner et recommander des stratégies concrètes, réalistes et conformes aux dispositions de la *Charte canadienne des droits et libertés* et qui sont susceptibles de rallier l'appui du public et d'entraîner une réduction de la conduite avec capacités affaiblies.

Nous sommes immensément fiers du rôle déterminant que nous avons joué dans la mise en place de nombreuses lois fédérales, provinciales et territoriales au fil des années, y compris les mesures législatives récentes ci-dessous :

- Loi fédérale sur le dépistage obligatoire d'alcool;
- Dispositions fédérales concernant les limites de concentration de cannabis et les tests routiers de dépistage de cannabis par test salivaire;

- Renforcement des suspensions administratives de permis visant les conducteurs dont l'alcoolémie se situe dans la zone d'avertissement (0,04 % - 0,05 % à 0,08 %) dans toutes les provinces sauf le Québec;
- Tolérance zéro en matière d'alcool et de drogue pour les jeunes conducteurs et les conducteurs novices dans plusieurs provinces;
- Ordonnance obligeant les contrevenants de la conduite avec capacités affaiblies de plusieurs provinces à utiliser un antidémarrreur éthylométrique dès la première infraction.

Bien que nous ayons vu d'importantes percées au cours des dernières années au palier fédéral et au palier provincial, il reste bien du travail à faire puisque la conduite avec capacités affaiblies continue de tuer des centaines de personnes et de faire des dizaines de milliers de blessés chaque année sur nos routes.

MADD Canada demeure bien engagé dans un dialogue permanent avec les législateurs, les services de police et d'autres intervenants du secteur de la sécurité routière dans le but de promouvoir les nouvelles recommandations visant à réduire la conduite avec capacités affaiblies et prévenir les collisions.



**madd**   
Au volant, pas d'alcool, pas de drogue, pas de victimes.

- PAGE 1 -

## Qui nous sommes:

MADD Canada (Mothers Against Drunk Driving – Les mères contre l'alcool au volant) est un organisme de bienfaisance national dédié à mettre fin à la conduite avec capacités affaiblies et à venir en aide aux victimes de ce crime violent. Avec des groupes de bénévoles dans plus de 100 communautés partout au Canada, les efforts de MADD Canada se concentrent sur des programmes clés : services aux victimes, éducation des jeunes, sensibilisation du public et politiques publiques.

SERVICES AUX VICTIMES

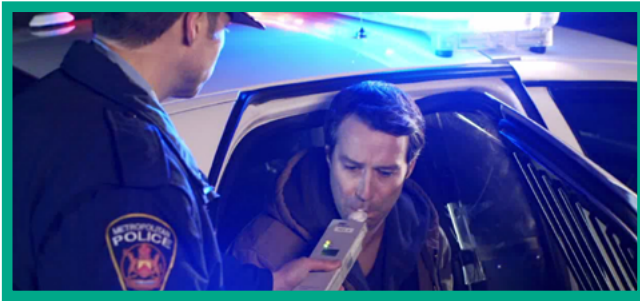
ÉDUCATION DES JEUNES

SENSIBILISATION DU PUBLIC

**POLITIQUES PUBLIQUES**

## POLITIQUES PUBLIQUES — 2019-2020

- MADD Canada a poursuivi ses initiatives éducatives sur les risques du cannabis au volant, incluant la publication de matériel éducatif sur notre site web portant sur les produits de cannabis comestibles offerts sur le marché du détail depuis 2019.
- Nous avons poursuivi notre dialogue avec les élus et discuté avec eux du taux élevé de conduite avec capacités affaiblies au Canada, des répercussions de ce crime pour les Canadiens et Canadiennes, ainsi que des recommandations législatives et politiques qui permettraient de réduire les collisions, les décès et les blessures attribuables à la conduite avec capacités affaiblies.



- Nous sommes fiers d'avoir encouragé et soutenu les travaux du gouvernement du Manitoba qui se sont soldés par la mise en place de nouvelles mesures législatives vers la fin de 2019, y compris quelques-unes de nos recommandations : mise en fourrière du véhicule des conducteurs ayant une alcoolémie dans la zone d'avertissement et imposition d'une interdiction immédiate de conduire à tout conducteur dont l'alcoolémie est supérieure à la limite de 0,08 % prévue par le *Code criminel*.
- Nous avons continué de promouvoir les services d'autopartage comme option de transport commode et accessible. Notre soutien a contribué à l'adoption d'une loi autorisant les services d'autopartage en Colombie-Britannique et le lancement de ces services à Regina. Nous avons également exprimé notre soutien dans de nombreuses municipalités qui n'offrent toujours pas cette importante option de transport à leurs résidents.

## NOUVEAUTÉS — 2019-2020

- MADD Canada a publié les plus récentes versions de nos analyses exhaustives des lois sur la conduite avec capacités affaiblies qui mettent de l'avant les principales mesures législatives et politiques aptes à renforcer les efforts de prévention et de dissuasion de la conduite avec capacités affaiblies, ainsi que l'amélioration des services de soutien aux victimes.
- *Top 10 Report: Federal Measures to Minimize Impaired Driving and Support Victims* propose 10 recommandations législatives et politiques essentielles que le gouvernement du Canada devrait mettre en oeuvre. Parmi celles-ci : la création d'une nouvelle infraction fédérale de conduite avec un taux alcoolémie supérieur à 0,05 % punissable par procédure sommaire et l'autorisation pour les policiers d'exiger un échantillon de sang de tout conducteur hospitalisé par suite d'une collision et qui est incapable de se soumettre à un test à l'aide d'un appareil de détection approuvé ou d'obtempérer à l'ordre de fournir un échantillon d'haleine ou de sang.
- *The Top 10 Report : Provincial and Territorial Measures to Minimize Impaired Driving and Support Victims* présente à chaque province et territoire 10 recommandations formulées en fonction de la situation particulière de chacune des juridictions et visent à régler les problèmes les plus pressants auxquels elles font face. Parmi les recommandations essentielles, notons les suivantes : mise en place de programmes de suspensions administratives de permis et de mises en fourrière des véhicules de 90 jours pour les infractions liées à l'alcool et la drogue et la création de services de soutien et de programmes financiers pour les victimes et les survivants de la conduite avec capacités affaiblies.
- MADD Canada a également mis à jour son document intitulé « Le coût de la conduite avec les capacités affaiblies » sur les coûts financiers et légaux d'une accusation de conduite avec capacités affaiblies.



## VOUS POUVEZ AIDER!

Si vous souhaitez soutenir notre travail visant à mettre fin à la conduite avec capacités affaiblies et à venir en aide aux victimes et aux survivants, considérez la possibilité de vous impliquer en tant que bénévole ou en faisant un don. Visitez notre site web à [madd.ca](http://madd.ca), contactez-nous par téléphone au **1-877-392-6233** ou par courriel au [info@madd.ca](mailto:info@madd.ca) pour obtenir plus d'information.